



*Commune de
Juprelle*

Ordre du jour de la séance du Conseil communal du 22 décembre 2022

Huis clos

1. -

Séance publique

Le second objet sera examiné en séance des Conseils réunis

2. - Réunion annuelle commune du Conseil Communal et du Conseil de l'Action Sociale - Article 26 bis de la Loi Organique du 08 juillet 1976 des Centres Publics d'Action Sociale - Présentation du rapport sur les synergies Commune-CPAS ;

La suite de la séance se poursuivra en séance ordinaire du Conseil Communal.

3. - Communications ;

4. - Finances Communales - Règlement taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et déchets ménagers assimilés – Décision ;

5. - Finances communales - Taux de couverture en matière de déchets des ménages, calculé sur base du budget 2023 – Arrêt ;

6. - Finances communales - Dotation communale à la Zone de Police Basse-Meuse pour 2023 – Fixation ;

7. - Subventions aux clubs et associations de la commune de Juprelle (moins de 2.500,00 €) ;

8. - Subventions aux clubs et associations de la commune de Juprelle (entre 2.500,00 € et 25.000,00 €) ;

Huis clos